

ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2020

Montréal, le 28 juillet 2020 – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés cumulés pour le semestre clos le 30 juin 2020. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau.

Faits saillants

Le nombre de passagers à YUL continue à observer une forte décroissance et s’est établi à 156 000 passagers au deuxième trimestre 2020, ce qui représente une baisse de 96,9 % comparé à la même période en 2019. Cette baisse est directement reliée à la crise sanitaire internationale associée à la COVID-19 et son effet a des impacts sur tous les secteurs.

Le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d’une coentreprise) est négatif de 26,0 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, en baisse de 111,4 millions \$ ou 130,4 % par rapport à la même période l’année précédente. Pour le semestre terminé le 30 juin 2020, le BAIIA s’est chiffré à 47,5 millions \$, soit une diminution de 127,5 millions \$ ou 72,9 % par rapport au même semestre de 2019.

Les investissements en capital d’ADM ont atteint 55,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2020 et 160,3 millions \$ au cours du premier semestre de 2020 (77,2 millions \$ et 116,5 millions \$ respectivement en 2019). Les investissements dans les aéroports pour les six premiers mois de l’année ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation, y compris les frais d’améliorations aéroportuaires, ainsi que par la dette à long terme.

Citation

« Les résultats obtenus pour ce deuxième trimestre témoignent des effets dévastateurs de la pandémie sur la santé financière de notre organisation et auront un impact certain sur la capacité d’ADM à livrer certains projets sur notre site aéroportuaire, qui sont essentiels pour le bien de la communauté » a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d’ADM Aéroports de Montréal. « Le secteur de l’aviation a été particulièrement touché par les restrictions mises en place et peinera à se relever si la situation perdure. Alors qu’au cours des dernières semaines, le pays et la province ont entamé leurs plans de déconfinement et que de nombreux secteurs économiques reprennent leurs activités, il serait opportun de discuter d’une ouverture graduelle et ciblée des frontières. Grâce à des [programmes de mesures sanitaires](#) éprouvées, ADM et ses partenaires, dont les transporteurs aériens, sont fins prêts à recevoir un plus grand nombre de voyageurs à YUL, dans un environnement bien contrôlé ».

Résultats financiers

Les produits consolidés se sont élevés à 28,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2020, une diminution de 142,0 millions \$ ou 83,5 % par rapport à la période correspondante de 2019. Les produits cumulés au 30 juin 2020 ont atteint 176,9 millions \$, en baisse de 171,2 millions \$ ou 49,2 % par rapport à 2019. Ce résultat est la conséquence de la pandémie actuelle qui a engendré des restrictions de déplacement importantes à travers le monde depuis mars 2020.

Les charges d'exploitation pour le trimestre en revue ont atteint 40,7 millions \$, une baisse de 15,3 millions \$ ou 27,3 % par rapport à l'année précédente. Pour le semestre terminé le 30 juin 2020, les charges d'exploitation ont diminué de 12,5 millions \$ ou 10,9 %, passant de 115,2 millions \$ à 102,7 millions \$. ADM a adopté des mesures de réductions de frais d'exploitation notamment, ceux liés à la réduction des activités aéroportuaires et à la fermeture temporaire de certaines zones de l'aérogare. De plus, ADM a procédé à des baisses salariales, n'a pas remplacé des postes laissés vacants par des départs et s'est prévalu du programme de subvention salariale d'urgence du Canada.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités et loyer à Transports Canada) ont atteint 13,4 millions \$ pour le trimestre en revue et 26,7 millions \$ pour les six premiers mois de 2020 (28,7 millions \$ et 57,9 millions \$, respectivement en 2019). Cette diminution est attribuable à la baisse des revenus ainsi qu'à l'exemption de loyer accordée par Transports Canada. Cette exemption représente une économie de 12 millions \$ pour le semestre.

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation se sont élevés à 39,0 millions \$ au cours des trois mois clos au 30 juin 2020, soit une hausse de 0,9 million \$ ou 2,6 % par rapport à la même période de 2019. La charge a atteint 77,7 millions \$ au cours des six premiers mois de 2020, ce qui représente une augmentation de 2,7 millions \$ ou 3,6 % par rapport au premier semestre de 2019. Cette hausse résulte principalement de la mise en service de projets complétés au cours de 2019.

Les charges financières nettes totalisent 25,6 millions \$ pour le trimestre en revue, soit une augmentation de 1,0 million \$ ou 4,4 % par rapport à la même période l'année précédente. Les charges financières nettes cumulées au 30 juin 2020 totalisent 48,8 millions \$, demeurant relativement stables par rapport à la période correspondante de 2019. La variation de ces dernières s'explique principalement par les revenus d'intérêts générés par les surplus de liquidités à la suite de l'émission de la série d'obligations R en avril 2020, nets de la hausse des dépenses d'intérêts.

Le trimestre terminé le 30 juin 2020 s'est soldé par une insuffisance des produits par rapport aux charges de 90,7 millions \$ comparativement à un excédent des produits par rapport aux charges de 22,9 millions \$ pour la même période en 2019, soit une baisse de 113,6 millions \$. Au 30 juin 2020, l'insuffisance des produits par rapport aux charges s'est chiffrée à 78,9 millions \$, soit une baisse de 130,0 millions \$ par rapport au même semestre de 2019.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre			Cumulé au 30 juin		
	2020	2019	Variation (%)	2020	2019	Variation (%)
Produits	28,1	170,1	(83,5)	176,9	348,1	(49,2)
Charges d'exploitation	40,7	56,0	(27,3)	102,7	115,2	(10,9)
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PERI)	10,1	10,3	(1,9)	20,1	20,5	(2,0)
Loyer à Transports Canada	3,3	18,4	(82,1)	6,6	37,4	(82,4)
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	39,0	38,1	2,6	77,7	75,0	3,6
Charges financières (nettes)	25,6	24,6	4,4	48,8	49,2	(0,8)
Total des charges	118,7	147,4	(19,5)	255,9	297,3	(13,9)

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts	(90,6)	22,7	(499,1)	(79,0)	50,8	(255,5)
Quote-part des résultats d'une coentreprise	0,1	0,2	(50,0)	0,3	0,3	-
Impôts sur les résultats	(0,2)	-	-	(0,2)	-	-
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(90,7)	22,9	(496,1)	(78,9)	51,1	(254,4)
BAIIA	(26,0)	85,4	(130,4)	47,5	175,0	(72,9)

Le BAIIA est une mesure financière n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il est donc peu probable que l'on puisse le comparer avec des mesures du même type, présentées dans des sociétés autres que des aéroports. Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Perspectives 2020

Le maintien de la fermeture des frontières avec les États-Unis et l'international, ainsi que l'absence d'un vaccin pour contrer les effets de la COVID-19 continueront d'affecter négativement le trafic de passagers, les activités des transporteurs et les résultats financiers d'ADM. ADM surveille la situation afin de répondre rapidement aux changements, notamment par des mesures de réduction de coûts. Au retour à un niveau d'activités jugé plus normal, ADM se concentrera sur les projets en capital essentiels, notamment ceux liés au maintien de ses actifs ainsi qu'aux projets relatifs au remplacement des actifs en fin de vie utile, le tout conformément aux obligations prévues au bail foncier liant ADM au gouvernement du Canada.

Trafic de passagers

Pour le deuxième trimestre de 2020, le trafic à YUL a totalisé 156 000 passagers, une diminution de 96,9 % par rapport à 2019. Le trafic international a connu une baisse de 97,2 %, le transfrontalier (États-Unis) a observé une décroissance de 99,0 %, tandis que le domestique a décliné de 95,3 % par rapport au deuxième trimestre de 2019.

Au cumul, le trafic de passagers a baissé de 56,2 % lors des six premiers mois de 2020 pour se chiffrer à 4,2 millions. Le trafic de passagers a connu une décroissance de 52,5 % à l'international, une baisse de 58,1 % au transfrontalier (États-Unis), tandis que le secteur domestique a décliné de 59,4 %, par rapport à la même période l'an dernier.

Trafic de passagers total*

Aéroports de Montréal ('000)			
	2020	2019	Variation
Janvier	1 595,0	1 532,1	4,1 %
Février	1 533,8	1 432,5	7,1 %
Mars	956,0	1 712,7	-44,2 %

Avril	33,5	1 568,0	-97,9 %
Mai	38,4	1 603,2	-97,6 %
Juin	84,3	1 838,5	-95,4 %
Total	4 241,0	9 687,0	-56,2 %

**Note : Le trafic passagers total inclut les passagers payants et non payants
Source : Aéroports de Montréal*

À propos d’Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l’autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l’exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

- 30 -

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com